

# LPP-Mix Dynamic Allocation 0-80

Possibilité de dépassement de la quote-part d'actions autorisée par OPP 2

30.09.2020



## Politique de placements Gestion de portefeuilles

Le véhicule de placement BVG-Mix Dynamic Allocation 0-80 investit essentiellement dans des actions mondiales et suisses ainsi que dans des placements immobiliers suisses indirects. En raison de son orientation dynamique, ce produit de placement réagit aux tendances de moyen et long terme du marché. En période d'évolution négative des marchés financiers, les placements prometteurs affichant des fluctuations de valeur et des risques de placement plus élevés (comme les actions et les placements immobiliers cotés notamment) sont peu à peu réduits, tandis que les placements axés sur la préservation du capital (en particulier obligations et liquidités) sont en contrepartie progressivement renforcés. Cette stratégie a pour but d'éviter que les capitaux investis ne subissent de plus grandes pertes. Dans les périodes de hausse à long terme des marchés des actions, les placements prometteurs sont renforcés de manière ciblée dans le but de tirer profit de nouvelles hausses de cours. Le choix des placements s'effectue dans le respect des directives en matière de placement fixées par l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2). En dérogation à ces directives uniquement dans le point suivant, le véhicule de placement peut dépasser la quote-part d'actions maximale de 50% autorisée par OPP 2 jusqu'à concurrence de 80%.

## Performance et indicateurs de risques

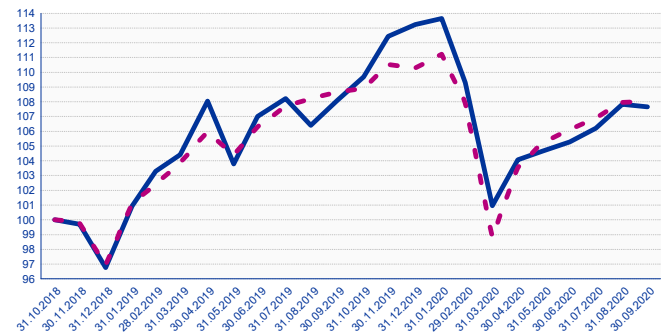
Aperçu des performances*	Dynamic Allocation 0-80 (après frais)	Index Pictet LPP 40 (sans coûts)
Année en cours (YTD)	-4.93%	-2.01%
Dernier Mois	-0.17%	0.12%
3 derniers mois	2.26%	1.85%
12 derniers mois	-0.40%	-0.53%
Depuis lancement	7.66%	8.07%
<b>Indices de risque</b>		
Volatilité	3.96%	5.10%

## Évaluation actuelle

Cours d'émission par part (NAV)	CHF	107.66
Patrimoine de fonds:	CHF	8'629'031
Niveau de sécurité par part:	CHF	93.42

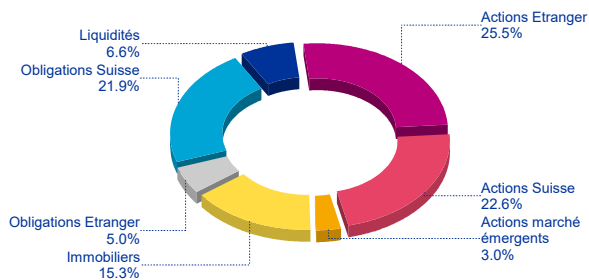
## Gestion

**Andreas Bertschi**  
Gestionnaire  
"LPP-Mix Dynamic Allocation 0-80"



\* Le portefeuille de placement LPP Mix Dynamic Allocation 0-80 ne dispose d'aucun benchmark. La confrontation avec l'indice Pictet LPP 40 se fait dans le cadre d'une comparaison simple.

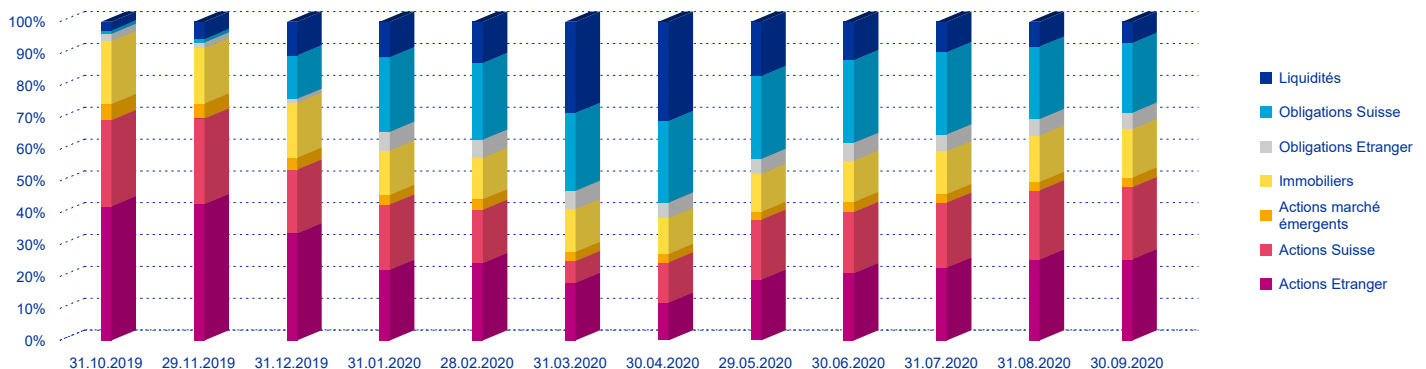
## Répartition selon les catégories de placement



## Dix principales positions

CSIF CH III Equity World ex CH Blue - Pension Fund	13.1%
Nestlé SA	4.6%
CSIF CH I Real Estate Switzerland Blue	4.4%
CSA Real Estate Switzerland Pooled Investments	4.4%
Roche Holding AG	3.5%
CSIF CH Equity Emerging Markets Blue	3.0%
Novartis AG	2.9%
CSIF CH Equity Switzerland Small & Mid Cap	1.5%
CSIF CH Equity EMU	1.2%
1291 Real Estate Switzerland Investment Foundation	1.2%

## Évolution de la répartition de patrimoine



## Informations complémentaires sur le groupe de placement

Patrimoine de fonds:	CHF 8'629'031
Gérant de fortune:	Baloise Asset Management AG
Organe de révision:	Ernst & Young AG, Basel
Domicile:	Suisse
Date de lancement:	01.11.2018
Banque depositaire:	Credit Suisse (Schweiz) AG, Zürich

Nombre de parts:	80'150
Affectation du revenu:	thésaurisation
Numéro de valeur:	43200504
TER (CAFP):	0.72% p.a.
Clôture quotidienne des souscriptions:	12:00 heures

## Prenez contact avec nous

Site Internet:	www.baloise-fondation.ch
E-mail:	anlagestiftung@baloise.ch
Tél:	+ 41 58 285 80 72
Publications du cours:	Telekurs, KGAST, NZZ Bloomberg: BAPMD80 SW

# LPP-Mix Dynamic Allocation 0-80

Possibilité de dépassement de la quote-part d'actions autorisée par OPP 2

30.09.2020



## Responsible Investment Policy

Le fonds est soumis à la Responsible Investment (RI) Policy conformément aux directives de Baloise Group. La politique RI peut être consultée via le lien suivant:

<https://www.baloise-asset-management.com/fr/ch/a-propos-de-nous/investir-de-facon-responsable.html>

Ce fonds appartient à la catégorie «Classic Responsible», ce qui veut dire que le respect de la politique RI n'est que partiellement garanti. Le champ d'application de la politique RI de la Baloise ne s'étend pas aux produits tiers, passifs ou white label. Les fonds pour lesquels nous pouvons garantir le respect de la politique RI de la Baloise à 100% sont qualifiés de «Pure Responsible».

### Stratégies d'investissement responsable

Exclusion	✓
Intégration ESG	✓
Proxy Voting (dans les fonds cibles)	✓
Engagement (en évolution)	

### Critères d'exclusion

Producteurs d'armes controversées	✓
Liste selon l'ASIR	✓
Émetteurs avec chiffre d'affaires issu du charbon > 30%	✓
Notation ESG < B (selon MSCI Inc.)	✓

### Portefeuille

Signatory of:



## Avis juridique important

Ce document publicitaire a pour seul but d'informer. Il ne constitue ni une offre, ni une incitation à acheter ou à vendre des parts de fonds et ne doit pas non plus être considéré comme une incitation à soumettre une offre de conclusion d'un contrat portant sur un service de titres ou un service complémentaire. Les chiffres de performance sont des valeurs qui se réfèrent au passé et ne constituent pas d'indicateur fiable de l'évolution de la valeur future. La performance ne tient pas compte des éventuels commissions et coûts prélevés lors de la souscription et de la reprise de parts. Les commissions et les coûts ont un effet négatif sur la performance. Tout placement implique des risques, notamment des fluctuations de la valeur et du rendement. Malgré tout le soin apporté dans l'élaboration de ce document, des données peuvent être représentées de façon incomplète ou incorrecte. Nous déclinons toute responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité des informations contenues dans ce document. Le cercle des investisseurs est limité aux seules institutions de prévoyance du 2e pilier et du pilier 3a exonérées de l'impôt et domiciliées en Suisse. Il est interdit de proposer et de vendre hors de Suisse des droits à des groupes de placement de la Fondation de la Bâloise pour le placement des capitaux d'institutions de prévoyance. Les statuts et le règlement, les directives de placement, le règlement des frais ainsi que les comptes rendus annuels et semestriels peuvent être demandés gratuitement auprès de la Fondation de la Bâloise pour le placement des capitaux d'institutions de prévoyance, Aeschengraben 21, CH-4002 Bâle. Ce document est une traduction à titre d'information. Seul le texte allemand est contraignant.

## Explication des termes

**NAV** : valeurs d'inventaire nettes ou valeur de la part.

**Niveau de sécurité** : Le niveau de sécurité représente la valeur d'actif à laquelle les actifs de placement du groupe de placement LPP Mix Dynamic Allocation 0-80 ne doivent pas être inférieurs. Atteindre le niveau de sécurité déclenche un transfert dans les placements à faible risque. ne devrait pas être inférieure. Atteindre le niveau de sécurité déclenche un transfert dans les placements à faible risque.

**Volatilité** : marge de fluctuation, p. ex. d'un titre ou d'un cours de fonds.

**Indice de comparaison** : indice comparatif de Pictet conforme au LPP avec une part d'actions de 40%.